

LE FANTASQUE.

QUÉBEC, 3 FÉVRIER 1849.

LE DISCOURS DU TRONE RÉDUIT A SA PLUS SIMPLE
EXPRESSION.

La parole a été donnée aux diplomates
pour déguiser leur pensée. — TALLEYRAND.

Le gouverneur-général s'est rendu au conseil législatif, jeudi le 18 janvier, accompagné d'une foule de gens d'armée de toutes les couleurs d'habits, garnis de forêts de plumes de coq (pas d'Inde) et d'une foule non moins considérable d'officiers qu'on appelle *civils* mais qui ne le sont souvent pas plus que les militaires. Entouré d'un cortège aussi imposant, il n'est pas surprenant qu'un gouverneur-général qui reçoit plus de cent cinquante mille francs ait voulu en imposer, ce qu'il a fait par un discours qu'on peut traduire comme suit :

Honorables radoteurs du Conseil Législatif, et Messieurs les badauds, les bavards, les aigrefins et ventrus, de la Chambre d'Assemblée :—

Le peuple du Canada a été tranquille comme un Baptiste qu'il est pendant la vacance du Parlement, mais à présent que vous, ses représentants, êtes réunis j'espère bien qu'il n'en sera plus ainsi et que vous allez vous peigner, vous déchirer à belles dents, car si vous étiez tous amis, si vous n'aviez qu'une seule opinion honnête et fermée il y a long-tems que je serais congédié et que vous seriez indépendants. Les habitants de cette province n'ont pas suivi l'exemple des peuples Européens qui boîscent à qui mieux mieux leurs gouvernements, aussi pour le récompenser de leur sagesse je leur promets que le crédit public se rétablit d'une manière visible. Il n'y a pas le sou dans le coffre excepté pour mon usage particulier et celui de mes ministres, mais nous émettons des assignats déguisés sous le joli nom de *débetures* et ceux qui les prennent ne perdent pas plus de vingt pour cent. Du reste à présent nous n'avons plus rien à craindre, car si par hasard le pays venait à se ruiner il en serait quitte pour faire un voyage à la Californie où l'on ramasse l'or à pelletées.

J'ai ordre de vous dire que, voyant que les exilés canadiens s'arrangent si bien aux Etats-Unis, qu'ils invitent leurs amis à les rejoindre et voyant aussi que ces derniers ne se le font pas dire deux fois et s'en vont par centaines chercher de l'autre côté des frontières la prospérité que donne la liberté, Sa Majesté la reine, qui s'inquiète fort peu de vous, se propose de leur pardonner le crime d'avoir trop aimé leur patrie et qu'ils peuvent y rentrer sans crainte d'être emprisonnés, inquiétés ni pendus le moins du monde comme par le passé.

Je ne me sens pas de joie à l'heureuse nouvelle que j'ai à vous communiquer. Enfin la justice qui s'est fait attendre bien long-tems afin que vous en puissiez mieux apprécier les bienfaits, va luire à vos yeux. Vous allez enfin jouir d'un avantage inespéré et qui devra vous inspirer pour moi, pour la Grande-Bretagne, pour vos ministres bien-aimés une reconnaissance éternelle. J'espère qu'après la concession que je vais avoir le bonheur de vous annoncer, vous ne demanderez plus rien. Mais vous êtes impatients de connaître la bonne nouvelle. . . . attendez que je tire mon mouchoir pour m'essuyer les yeux car j'en pleure d'émotion et de plaisir. . . . Eh bien voici ce que c'est. Sa Majesté, désespérant de pouvoir vous faire renoncer à votre langue française et voyant que malgré l'acte d'Union vous avez continué à parler français, à traduire même dans cette langue vos lois et tous les documents publics, s'est décidée à vous permettre l'usage de votre